



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense

Question écrite n° 103628

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur la présence de nos forces armées en outre-mer. En effet, il souhaiterait, d'une part, connaître le nombre de nos militaires affectés dans chacun de nos départements, territoires et collectivités d'outre-mer et, d'autre part, dans ces mêmes départements, territoires et collectivités, le nombre de militaires retraités qui ont décidé d'y résider pour y passer leur retraite. - Question transmise à Mme la ministre de la défense.

Texte de la réponse

Le nombre de militaires en activité des trois armées, de la gendarmerie nationale et du service militaire adapté, affectés dans les départements, territoires et collectivités d'outre-mer, ainsi que le nombre de militaires retraités y résidant figurent dans le tableau suivant :

	MILITAIRES en activité (1)	MILITAIRES retraités (2)
Martinique	2 255	1 743
Guadeloupe	1 374	836
Guyane	2 408	547
Nouvelle-Calédonie	1 923	1 627
La Réunion	3 087	3 279
Mayotte	459	292
Polynésie française	2 270	1 972
Saint-Pierre et Miquelon	37	34
Wallis-et-Futuna	15	54
TOTAL	13 828	10 384

- (1) Ces effectifs sont renforcés quotidiennement de 3 090 militaires servant au titre des missions de courte durée.
- (2) Le nombre de militaires retraités résidant dans les départements, territoires et collectivités d'outre-mer a été évalué à partir du fichier des pensions en paiement au 31 décembre 2003 transmis à titre informatif par le service des pensions du budget.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103628

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9519

Réponse publiée le : 16 janvier 2007, page 550